LABORATOIRES ANIOS

Laboratolres Phannacentiques nº F 9218 Pavé du Moulin

59260 LILLE-HELLEMMES

8

 $03.20\ 67.67\ 67$

Télécopie: 03.20.67.67.68

1 - IDENTIFICATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la Directive 91/155/CEE

Numéro d'appel d'urgence :

ORFILA: 01.45.42.59.59.

1,1 Désignation commerciale	ANIOS PRO SAVON ULTRA DOUX			
1.2 Fabricant	 Laboratoires ANIOS Payé du Moulin	2 Télécon	03.20,67,67,67, úc : 03,20,67,67,68,	
	59260 LILLEAHELLEMMES			

2 - Composition 2.1 Nature chimique

r Imidazoline substituée à caractère amphotère. Dérivé d'acide gras végétal, Diéthanolemide d'acide linoléique. Glycérine,

2.2 Composants pouvant apporter un danger

Aucun

3 - IDENTIFICATION DES DANCERS 3.1 Risques spécifiques

Aucun risque n'est à amendre dans les conditions normales d'utilisation.

4 - Mesures de parmiers secours

Bu cas de projection du produit dans les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, même sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un spécialiste si nécessaire,

En ces d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement, utiliser un pansement gastrique et consultor d'urgence un médecin, lui montrer l'énquette.

S - MESURE DE L'INCENDIE 5.1 Moyens d'extinction - Recommandés

Le produit lui même ne brûle pas. En cas de feu à proximmé, tous les moyens d'extractica pervent être vallsés.

Méthodes particulières d'intervention

Procedure standard pour feux d'origine chimique.

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants.

En cas d'incendie utiliser an appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE 6.1 Méthodes de nettoyage

Endiguet et ramasser le liquide avec une matière absorbante. Nettoyer javec de l'eau.

FDS N° 24 - Le 21/07/1998 - Page 1/3

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE 7.1 Marápulation	Tenir hors de portée des enfants. Ne pas avalet - Produit d'osage externe. Estter toute projection de la préparation dans les yeux.	
7.2 Stockage	Stocker à l'abri de la chaleur, dans des locaux bien ventilés entre ±15°C et ±35°C. No pas dépasser la date de péremption indiquée sur l'emballage.	
8 - Controle de l'exposition / Protections Individuelles	Mosures générales de protection et d'hygiène , respecter les mesures de produit de produit chimiques.	
9 - Proprietes Physiques et Chimiques		
9.1 Aspect	Rta: Physique à 20°C	
9.2 pH	Produit pur	
9.3 Masse volumique 9.4 Point d'éclair 9.5 Inflammabilité	1,026 ± 0,007 g/co à 20°C Non applicable. Ininfianusable	
10 - Stabilite et Reactivite 10.1 Subjuté	Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation et de	
19,2 Conditions à éviter	stockage. Ne pos mélanger avec d'autres produits.	
10.3 Matières à éviter	Composés oxydants organiques et inorganiques pulasants. Les acides et alrahis.	
11 - Informations Toxicologiques	Produit non irritant pour la peau, avec true bonne tolérance eutanée en bauge fréquent	
	Peut être faiblement irritant pour les yeux en cas de contact avec le produit pur,	
12- informations Ecologiques	Sur la hase des connaissances actuelles, aucun effet dangereux sur l'environnement est à attendre. Téparation facilement biodégradable, ne présente pas de risques appréciables pour la faune et la flore aquatique.	
	De faibles concentrations ne perturbent pas le cycle biologique des boues activées et peuvant être dégradées dans un système de traitement des eau usées.	
13- Considérations relatives à l'Umination	Compte tenu de la réglementation en vigueur, les emballages contaminés deixeut être transportés dans un centre agrée d'incinération peur déchets spécieux.	

PDS Nº 24 - Tie 21/07/1998 - Page 3/3

Non repris comme matière dangereuse au sons de la réglementation des 14 - Informations Relatives au transport transports, 15 - Informations réglementaires Fiches de données de sécurité Directive 91/155/CEE modifiée par Dir. 53/112/CEE : substances ci préparations dangereuses. Classement/Etiquetage CEB Directive 88/379/CEE modifiée par Dir. 93/79/CEE (198 adaptation) Phrases 8: S|2 : Conserver hors de ponée des enfants. Si25 : Bviter le contant avec les yeux. Ligatention de l'arlissateur est artirée sur les obligations réglementaires 16 - Autres informations que lus incombent et qui engagent su responsabilité selon les clauses ci-Utilisation recommandée et restrictions abrès : elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est eh outre attirée sur les risques éventuellement excurrus lossqu'un Gemplei. produit est utilisé à d'antres usages que celui pour lequel il est conqu "Cene fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos commissances relatives au produit concerné, à la date indiquée... Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sons sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. NOTA: "L'ensemble des prescriptions réglementaires montionnées à simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui In incombent. Cette énumération de peut pas être considérée vhaustive.